

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 OCTOBRE 2022

Absents excusés : Elisabeth Demoncheaux (pouvoir à Christine Jacquot) et Vincent Arrighino.

BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE

- 53 élèves,
- 35 à 40 enfants à la cantine, les retours du nouveau prestataire Guillot Traiteur sont satisfaisant.
- La nouvelle organisation de livraison des repas se passe bien
- Bilan positif du fonctionnement de l'équipe communale affectée à l'école.
- Le Sou des Ecoles a élu un nouveau bureau.
- Le Conseil Municipal valide un devis de formation pour permettre à l'A.T.S.E.M. de préparer le concours La formation a lieu à distance avec possibilité de se présenter plusieurs fois. Coût de la formation : 1.853 €

Tarifs cantine

Face à la situation actuelle difficile pour les ménages avec l'inflation et le tarif du repas à la baisse avec le nouveau prestataire, le Conseil Municipal se demande s'il faut revoir à la baisse le tarif facturé aux familles, calculé aujourd'hui sur un quotient communal depuis 20 ans

Pour information, environ 5 760 repas sont facturés par année scolaire

Faut-il revoir les tarifs à partir du quotient familial (déterminé par la CAF) ?

Aujourd'hui le tarif du repas le plus élevé est de 4.60 € (taux maximum), garderie comprise
Le Conseil Municipal décide de compléter la réflexion par un calcul plus précis de l'ensemble du coût et sur l'adaptation des tranches pour apporter une aide aux parents dont les ressources familiales sont les plus basses.

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES BLAIS / PRESENTATION DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT BASSE TENSION ET TELECOM

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le financement de la tranche 2 des travaux d'enfouissement des réseaux situés en bordure de la RD à partir de la Mairie jusqu'au chemin des Sources.

Enfouissement BT FT Traversée des Blais - RD 529 TR2 :

Total TTC de l'opération réseaux électriques : 68 904€

Financements TE38 : 60 609€

Reste à la charge de la commune sur les réseaux électriques : 8 295€

Total TTC de l'opération télécom : 49 527€

Financement Orange : 6 870€

Reste à la charge de la commune sur les réseaux télécoms : 42 657€.

Les crédits correspondants ont déjà été inscrits au budget 2022 et seront reportés sur 2023.

Il est précisé que les délais d'exécution et le déroulement du chantier sont satisfaisants, quelques travaux supplémentaires non identifiés au marché ont été réalisés.

.../...

Sont évoqués également les travaux d'aménagements de sécurité routière et piétonne dans la traversée des Blais pour lesquels les études sont toujours en cours d'élaboration. Depuis la séance du Conseil, le Maire a contacté le Département pour la question de mise en place de ralentisseurs (comme à Susville). Bonne nouvelle, le problème de pente est écarté et une nouvelle étude va être lancée. L'étude va être rapidement modifiée dans ce sens.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter à la grille tarifaire de location de la salle, l'option d'utilisation le samedi matin de 9 h à 12 h au prix de 90 € (avec obligation de réservation 4 semaines maximum avant).

Révision des tarifs pour une utilisation le samedi matin créneau de 9 à 12 h, réservation de plus de 4 semaines pour ne pas pénaliser la location globale week-end

RECENSEMENT 2023

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à procéder à la nomination d'un coordonnateur communal et d'un agent recenseur.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les candidatures de David Picchioni (délégué titulaire) et Silvère Combe (délégué suppléant) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du Groupement de Commandes

PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS D'ETUDES POUR MISE EN PLACE D'UN ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'une participation forfaitaire de 324 € pour les études engagées par les abonnés pour la mise en place d'un assainissement autonome.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « LE TICHODROME »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le versement d'une subvention au Tichodrome (structure d'accueil d'animaux sauvages) de 50 € (0,10 € par habitant)

ACHAT DE TERRAINS

Dans le cadre de projets d'aménagements de sécurité routière d'aménagements autour du four communal, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de 2 parcelles auprès de M. Solesio pour un montant de 25.000 €.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Chemin des Granges,

La canalisation d'eaux pluviales s'effondre, nécessité de faire rapidement des travaux, Devis en cours.

.../...

Toilette sèche :

Une vitre est à remplacer.

➤Taxe d'aménagement :

Le produit de la taxe d'aménagement sera dès 2023 perçu par les Communautés de Communes. Reste à définir les conditions et le montant de reversement par les communes.

➤ Devis pour la régulation de chauffage de la mairie

Acquérir un système pratique et fonctionnel pour pouvoir réguler facilement la température.

➤Acquisition parcelle EDF

EDF consent à vendre à la Mairie la parcelle située au-dessous du restaurant du petit train, ce qui permettra à la commune de maîtriser les accès au restaurant mais aussi les questions de sécurité.

Accord de principe du Conseil dans l'attente de l'évaluation du service des domaines (démarche obligatoire).

➤ Point sur le marché :

Il est proposé un évènement mensuel pour animer le marché, le premier le 25 octobre avec un groupe de musique, une buvette sera tenue par le Sou des écoles pour cette occasion.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.